



**Accompagnement
Stratégie**
Cefigam 57

Mandat d'inscription à l'annuaire public de réception des factures électroniques

Entre les soussignés :

Nom et prénom :

Agissant en qualité de :

De la société :

SIREN :

Adresse :

Ci-après dénommé : *le Mandant*

Et

Monsieur : Thomas BAZART

Membre de l'Ordre des experts-comptables, inscrit au tableau de Lorraine

Cabinet : AS CEFIGAM 57

Adresse professionnelle : 34 avenue André Malraux 57000 METZ

Ci-après dénommé : *le Mandataire*

Objet du mandat

Le présent mandat a pour objet de confier au Mandataire les démarches administratives nécessaires à l'inscription de la société dans l'annuaire public de la facturation électronique, dans le cadre de la généralisation de la facturation électronique prévue par l'ordonnance n° 2021-1190 du 15 septembre 2021.

Étendue du mandat

Le Mandataire est expressément autorisé à :

- Fournir toutes les informations nécessaires, y compris le choix du Portail de Dématérialisation Partenaire (PDP) pour l'inscription dans l'annuaire national de réception des factures électroniques ;
- Renseigner et modifier, le cas échéant, les données de l'annuaire (SIREN, SIRET, adresse de routage) ;

- Agir au nom et pour le compte du Mandant pour toute opération relative à cet enregistrement.

Durée du mandat

Le présent mandat est conclu pour une durée correspondant à la durée de la mission d'expertise comptable pour le compte du Mandant. Il pourra être dénoncé à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de 90 jours.

Obligations déontologiques

Le Mandataire s'engage à exécuter sa mission dans le respect des dispositions du Code de déontologie de l'Ordre des experts-comptables, notamment en matière de compétence, d'indépendance et de confidentialité.

Signature

Fait à, le

Le Mandant

(Signature précédée de la mention "*Bon pour mandat*" et de la qualité du signataire)

Le Mandataire

(Signature précédée de la mention "*Lu et approuvé*")